

Brive, le 16 juin 2017

*Direction des Ressources Humaines*

*Téléphone : 05.55.92.60.02*

*Télécopie : 05 55 92 62.95*

*e-mail : direction-personnel@ch-brive.fr*

REF : CM/SM/17

Note n°7

## Note d'Information

### OUVERTURE DU CONCOURS SUR TITRES D'INGENIEUR HOSPITALIER SPECIALITE : BIOMEDICAL (fiche de poste ci jointe)

Destinataires :

- Ensemble des services
- Affichage panneau DRH
- Affichage sites intranet et internet

Un concours sur titres pour le recrutement d'un ingénieur hospitalier - SPECIALITE : BIOMEDICAL est ouvert par le centre hospitalier de BRIVE en vue de pourvoir un poste vacant dans cet établissement. La date du concours est fixée au 28 septembre 2017.

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires d'un des diplômes ou titres dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la santé, aux titulaires d'un diplôme dont l'équivalence avec les titres ou diplômes précités aura été reconnue par la commission prévue par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requis pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadre d'emplois de la fonction publique.

Les candidatures, accompagnées des pièces énumérées ci-après, doivent être adressées avant le 16 Août 2017 (le cachet de la poste faisant foi) par lettre recommandée avec accusé de réception à : Monsieur le Directeur - Centre Hospitalier - 1 boulevard du Docteur Verlhac - CS 70432 - 19312 BRIVE CEDEX

#### Liste des pièces à fournir 4 exemplaires :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre;
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi;
- Les diplômes ou certificats dont le candidat est titulaire ou une copie dûment certifiée conforme à ces documents
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne;
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
- Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;

La liste des candidats autorisés à prendre part au concours est arrêtée par le directeur de l'établissement organisateur du concours.

Le jury du concours est composé comme suit :

- Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant, Président
- Un membre du personnel de direction en fonctions dans la région concernée ou les régions voisines, extérieur à l'établissement choisi par le directeur de l'établissement organisateur du concours parmi les personnels de direction de la région ou des régions comptant au moins un emploi d'ingénieur hospitalier
- Deux ingénieurs hospitaliers en fonctions dans la région ou les régions voisines, choisis par le directeur de l'établissement organisateur du concours, dont l'un au moins relève de l'une des spécialités au titre de laquelle le concours est ouvert

Au vu des délibérations du jury, le directeur de l'établissement organisateur du concours arrête, dans la limite des postes mis au concours sur titres, la liste définitive d'admission et la liste complémentaire dans les conditions prévues à l'article 19-VI du décret du 5 septembre 1991 susvisé.

L'avis de concours a fait l'objet d'un affichage dans l'établissement organisateur, dans les locaux de l'ARS ainsi qu'à la Préfecture de la CORREZE. Il a été également mis en ligne sur les sites INTERNET et INTRANET du centre hospitalier de BRIVE.

Le Directeur des Ressources Humaines

Christian MONZAUGE

## Responsable du service Biomédical

### *Activités principales :*

- Le responsable du service se tient informé des évolutions technologiques dans son domaine ;
- Il est l'interlocuteur des médecins et des cadres soignants en ce qui concerne les achats et la maintenance des équipements biomédicaux ;
- Il négocie avec les fournisseurs ;
- Il prépare le plan d'équipement pluriannuel avec les acteurs concernés et sous la responsabilité du directeur des achats (DALI), en respectant un budget et les réglementations sanitaires en vigueur;
- Il participe aux décisions d'achat ou de location des équipements médicaux et collabore à l'ensemble des phases du processus achats jusqu'à la mise en service;
- Il réalise une politique de maintenance, en coordonnant une équipe de techniciens et en veillant au bon fonctionnement du matériel ;
- Il dirige et anime l'équipe biomédicale;
- Il organise le planning du personnel du service;
- Il est l'interface entre le service biomédical et la direction, mais aussi avec les services transversaux (hygiène, pharmacie, services économiques, informatique, service qualité...);
- Il participe aux réunions du comité de retour d'expérience (CREX) ;
- Il s'occupe du suivi et des signalements de matériovigilance du matériel biomédical, en lien avec le correspondant local de matériovigilance ;
- Il participe au travail du groupe GHT limousin.

### *Diplôme :*

Diplôme universitaire d'ingénieur biomédical et hospitalier

Diplômes d'ingénieurs délivrés par des établissements prévus à l'annexe 1 de l'arrêté du 14/08/2013

### *Savoirs et qualités requises pour le poste :*

- Manager une équipe,
- Utiliser des outils de bureautique et de GMAO,
- Avoir de la rigueur, le sens de l'organisation et de la planification,
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse,
- Maîtriser la gestion de projet,
- Savoir faire preuve d'initiatives et de propositions,
- Avoir de bonnes qualités relationnelles et de communication,
- Savoir négocier.